

Agde, le 16 septembre 2015

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 16 SEPTEMBRE 2015
COMITE DE QUARTIER « RIVE DROITE-CŒUR DE VILLE »**

A- VIE QUOTIDIENNE

Vie quotidienne :

B91/04/15:

Nettoyage de tags sur plusieurs sites, à savoir : rue Jean Roger (rideau de l'ancienne bijouterie Kohinor) , angle des rues Saint Maxence et Chassefières, mur au début de la rue Berthelot.

Réponse :

Des instructions ont été données via le numéro vert afin que l'agent en charge des 'TAGS' fasse le nécessaire au plus tôt.

B92/04/15 :

Nettoyage régulier des rues Jean Bart et Saint Maxence.

Réponse :

Les rues du centre-ville sont nettoyées quotidiennement avec une 'arroseuse'. La difficulté d'entretien est liée au stationnement plus ou moins anarchique. Pour pallier cette difficulté, les services travaillent au moyen d'une arroseuse équipée de lance à haute pression avec l'appui d'une moto-crottes.

B93/04/15 :

Dalle de caniveau descellée dans la rue de l'Amour (au niveau du n°46 B – ancienne boutique Marie Galland)/Remise à niveau de la "clef de l'eau" à l'angle de la Descente de la rue des Muses et rue de l'Amour.

Réponse :

La demande de remise à niveau de la bouche à clef à l'angle de la descente des Muses et de la rue de l'Amour a été prise en compte par les services de la Lyonnaise des eaux en charge de ces équipements.

B94/04/15 :

Nid de poule à la hauteur du n°17 rue Jean Roger

Réponse :

Des instructions ont été données à la régie Municipale afin que la déformation de voirie située à hauteur du 17 rue Jean Roger soit traitée dans les meilleurs délais.

B95/04/15 :

Réfection du revêtement rue de la Halle, rue Terrisse n°12 à la rue Saint Vénuste, rue Cassan

Réponse :

La réfection de ces rues est inscrite dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2015-2020 et doit faire l'objet d'inscriptions budgétaires soumises à l'arbitrage des Elus.

B96/04/15 :

Condamnation du bas de la porte de l'ancienne boulangerie "Sigal", angle rue Jean Roger et rue Chassefières.

Réponse :

Des instructions ont été données à la Régie Municipale afin que l'ancien commerce 'Sigal' soit mis en sécurité.

B96/04/15 :

Fixation au sol de la barrière barrant la route (angle de la rue de l'Amour et place du Jeu de Ballon).

Réponse :

La barrière à l'angle de la rue Jean Roger et de la rue de l'Amour a été refixée.

B97/04/15 :

Remplacement de 2 plaques en basalte manquantes devant le commerce "fruit et Légumes" rue de l'Amour).

Réponse :

Le remplacement des deux plaques basalte rue de l'Amour va être réalisé par la régie Municipale dans les plus brefs délais.

B98/04/15 :

Mise en place d'un panneau de signalisation pour le "parking à vélo" situé rue Arsenal.

Réponse :

Il a été demandé à la régie Municipale de mettre en place le panneau 'Parking vélos' au plus tôt.

B99/04/15 :

Resserrage des barrières chicane au passage Plan de Baldy.

Réponse :

Des instructions ont été données à la régie Municipale afin que les barrières chicane soient resserrées si nécessaire.

B100/04/15 :

Mise en place d'un panneau "Dépôt d'ordures interdit" près des poubelles rue Jacques Roux.

Réponse :

Des instructions ont été données afin qu'un panneau 'dépôts d'ordures interdits' soit mis en place dans les meilleurs délais.

B101/04/15 :

Guirlandes de Noël à enlever rue Kleber et rue Sadi Carnot (vers le n°22 : à vérifier).

Réponse :

Les guirlandes des rues Kléber et Sadi Carnot supportent très mal les multiples montages et démontages. C'est la raison pour laquelle et après conseil auprès du fournisseur que le choix a été fait de les maintenir sur site.

Dans un souci d'économie et afin d'éviter tout gaspillage, le service des festivités déconnecte l'installation du circuit électrique après les fêtes de fin d'année.

B102/04/15 :

Récupération des Barrières mobiles rue Picpaille.

Réponse :

Les barrières mobiles rue Picpaille seront récupérées par les services.

B103/04/15 :

Signalement de dalles de basalte surélevées sur le quai de la Marine (niveau du dernier ponton d'embarquement).

Réponse :

Considérant l'importance du chantier, ce dernier sera programmé en fonction de la charge de travail des maçons voirie et de manière à ne pas gêner la circulation piétonne importante en cette saison.

B104/04/15 :

Par mesure de sécurité, revoir l'emplacement "arrêt minute" à la Place Molière.

Réponse :

L'arrêt minute va être déplacé côté trottoir afin de limiter le problème de sécurité tout en conservant l'effet 'chicane'.

B105/04/15 :

Déplacement de la 1ère barrière de la place Jean Jaurès, face à Léo Lagrange, afin de la fixer en diagonale pour avoir un peu plus de marge au tournant en venant du Crédit Lyonnais).

Réponse :

Des instructions ont été données à la régie Municipale afin que la barrière gênante soit déplacée.

B117/06/15:

Supprimer la barrière fixe (inutile) située angle de la rue Basse et rue André Chassefières (la galerie d'Art se l'est appropriée et possède la clef).

Réponse :

La barrière a été conservée à la demande des riverains.

B118/06/15 :

Supprimer la place "livraison" pour la remplacer par 2 places de parking à l'angle de la Place de la Marine.

Réponse :

la place « livraison » ne sera pas supprimée, la création de deux places de stationnement n'est pas possible pour manque de visibilité.

B119/06/15 :

Nettoyer au karcher la rue Cassan, les trottoirs rue Ernest Renan , rue Jean Roger, le Pont des Maréchaux et l'impasse d'Embonne.

Réponse :

Les rues concernées, Cassan, Ernest Renan, Jean Roger, le Pont des Maréchaux, et l'impasse d'Embonne, font partis du circuit de nettoyage quotidien du cœur de ville.

B120/06/15 :

Présence de détrituts sur la place du 18 juin.

Réponse :

Un cantonnier passe tous les matins et après-midi ainsi qu'une balayeuse mécanique avec souffleur tous les matins.

B121/06/15 :

Recoin à nettoyer (poubelles, etc ..) sur la place dont la maison s'est effondrée, rue de

l'amour : accessible par la rue "Cherche Midi".

Réponse :

Interventions conjointement, SICTOM et les services de la ville, courant juin suite à une demande de l'ordonnancement et des élus.

B122/06/15 :

Panneau "Stop" à terre à l'avenue de la gare

Réponse :

B122/06/15 intervention réalisée.

B123/06/15 :

Le tuyau extérieur d'évacuation des eaux usées est bouché entre le 08 et le 10 rue de la Ville

Réponse :

Intervention réalisée par la Lyonnaise des eaux.

B124/06/15:

Surélever le passage piétons à l'angle de la rue Jean Jacques Rousseau et rue Ernest Renan et le "cedé le passage " n'est jamais respecté.

Réponse :

Il n'est pas envisagé d'effectuer ces travaux dans l'immédiat. Ces aménagements pourraient être réalisés à l'occasion de la réfection de la rue J.J. Rousseau dans le cadre du plan pluri annuel d'investissement voirie soumis à l'arbitrage des élus.

Police Municipale

B106/04/15 :

Interdire le stationnement des campings cars sur le parking du cinéma "Le travelling".

Réponse :

Nous étions en attente de panneaux de signalisation conformes qui ont été placés en début d'été. Quelques verbalisations sur des campings cars ont été faites.

B107/04/15 :

Demande d'attention particulière concernant l'accès au cabinet médical Place Bessières (stationnement gênant).

Réponse :

La police municipale prera une attention particulière.

B108/04/15 :

Stationnement à surveiller rue de la Corderie.

Réponse :

La police municipale prera une attention particulière.

B109/04/15 :

Signalement de barbecue sur le toit terrasse rue Louis Bages (à côté de la Cathédrale).

Réponse :

La Police Municipale est intervenue.

B110/04/15 :

Les barrières mobiles comportant des arrêts sont parfois déplacées : voir autres solutions ?

Réponse :

Des panneaux sont en cours de fabrication.

B125/06/15 :

Stationnement de campings cars le long du quai des chantiers Palumbo malgré le panneau d'interdiction.

Réponse :

Nous étions en attente de panneaux de signalisation conformes qui ont été placés en début d'été.

B126/06/15 :

Signalement de marginaux qui rôdent près du kiosque à coquillages en haut de la promenade.

Réponse :

Les marginaux ont été plusieurs fois contrôlés et expulsés de la zone.

B127/06/15 :

L'habitation au 12 rue Terrisse sert de lieu de stockage de véhicules volés.

Réponse :

Le 12 rue Terrisse a été signalé à la police nationale pour une surveillance accrue d'agents en civil RAS

B128/06/15 :

Demande la présence plus active des médiateurs sur le centre ville (Promenade, rue Jean Roger, Jeux de Ballon et Glacière).

Réponse :

Les médiateurs ont fait exclusivement du centre-ville cet été.

Monsieur Frey demande à Monsieur Larose de faire un bilan sur le point d'accueil des Sans Domicile Fixe.

Espaces verts

B111/04/15 :

Racines d'arbres qui déforment le trottoir à gauche de la MDS.

Réponse :

Votre demande d'intervention a été enregistrée dans les services et fera l'objet d'une programmation.

B112/04/15 :

Remplacement d'un arbre manquant Place Conesa.

Réponse :

Le remplacement de l'arbre manquant sera envisagé prochainement par les services des Espaces Verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

B113/04/15 :

Pour égayer les rue commerçantes (rue Honoré Muratet, Jean Roger etc ...) il serait souhaitable de mettre des jardinières suspendues ou autres (à étudier).

Réponse :

Votre demande de mise en place de jardinières suspendues a été enregistrée dans les services pour étude de faisabilité et sera soumise à l'arbitrage budgétaire.

B129/06/15 :

Tondre les mauvaises herbes dans le jardin de la chapelle Lachaud.

Réponse :

Nous avons pris contact directement avec l'Hôpital de Sète qui est gestionnaire de cet espace. Un nettoyage de la parcelle est programmé.

B130/06/15 :

Replanter 1 arbre sur la place du Jeu de Ballon (niveau ancienne laverie).

Réponse :

Après visite sur le terrain le remplacement de cet arbre ne semble pas nécessaire en raison de la présence des stands du marché sur ce secteur, de plus son absence ne nuit pas à l'harmonie paysager de cette place.

B131/06/15 :

Elaguer les quelques platanes situés en face de l'ancienne pharmacie Mine au rond point de la Belle Agathoise.

Réponse :

Intervention planifiée par l'Agglo courant octobre.

Sictom

B132/06/15 :

Installer un conteneur à verre sur la promenade.

Réponse :

Une colonie à verre va être mise en place parking de la calade à côté des toilettes publiques également sur le milieu de la promenade.

Divers

B114/04/15 :

Pourrait-on envisager de mettre en place une vignette (ou autre) pour que les résidents du Coeur de Ville puissent stationner "gratuitement"?

Réponse :

Le projet est à l'étude dans les services afin de trouver des solutions au stationnement des résidents du cœur de ville. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier.

B115/04/15 :

Durant la saison estivale, pourrait - on installer des "camelos" en soirée sur le quai de la Marine (comme au Grau d'Agde)?

Réponse :

Il est envisagé de positionner sur le secteur des quais des artistes peintres. La décision finale devrait être prise prochainement et nous vous tiendrons informé de l'évolution de ce projet.

B116/04/15 :

Pourrait-on mettre en place un passeur entre la place de la Marine et le parking situé sur le quai commandant Réveille pour la saison ou envisager, dans les prochaines années, d'installer un "téléphérique" comme à Palavas ?

Réponse :

Il n'existe pas à court terme de projet visant à mettre en place un passeur sur l'Hérault ainsi qu'un téléphérique.

B134/06/15 (terrasse le Commerce) :

Elargir le passage entre la terrasse et le bar « le commerce » place Jean Jaurès afin que les

usagers puissent circuler plus facilement ?

Réponse :

Les services de la ville ont convenu d'une modification de la terrasse afin de laisser un passage en périphérie de celle-ci.

Doléances du CQ :

- Rue d'Embonne, il y a des rats.
- Rue Perben, il y a une personne qui s'installe dans la rue pour travailler (ferrailleur).
- Place Conesa, pouvez-vous vérifier si les travaux de réfection correspondent au dépôt de permis.
- 19 Rue Chassefière, les locataires sont très bruyants.
- Le passage piéton situé au droit du STOP Avenue de la Gare, est dangereux.

B) GRANDS TRAVAUX :

Présenté par Didier SAIGNES

Réflexion relative à l'aménagement du prochain giratoire Capelier situé avenue Général de Gaulle/rue Richelieu

Le carrefour boulevard Général de Gaulle/rue Richelieu est l'un des points noirs en matière de fluidité de la circulation notamment en saison estivale.

A l'occasion du plan de circulation plusieurs propositions ont été faites afin d'améliorer les conditions de circulation. Il a été envisagé de supprimer le système de feux tricolores et d'y substituer un giratoire.

Compte tenu de l'emprise nécessaire à la réalisation d'un aménagement fonctionnel, cette opération ne peut être réalisée qu'à la condition de supprimer le bâtiment Capelier Cette réalisation permettrait d'assurer exactement les mêmes modalités de desserte des voies (rue J.J. Rousseau, rue du MT ST Loup, Avenue du Général de Gaulle, Rue Richelieu, maintenues dans leurs sens de circulation actuels) tout en garantissant une meilleure régulation des flux.

Le projet prévoit la reprise complète de la chaussée, la création du giratoire, la reprise des trottoirs au droit de celui-ci en enrobé rouge.

Le coût prévisionnel de cette opération reste estimé à ce jour à 400 000 € TTC.

Présenté par Laurent DUBOIS

Réflexion relative à la piétonisation du cœur de ville

Dans le cadre du projet de piétonisation du Cœur de Ville, il va être procédé à la mise en place de bornes de contrôle d'accès.

Les bornes seront installées aux endroits suivants :

- Rue d'Embonne au niveau de la rue Jean Jaurès (borne existante),
- Rue du Portalet,
- Rue de la Halle, mise en place d'un potelet pour limiter l'accès,
- Rue Perben,
- Place Louis Bessières,
- Rue Saint Vénuste,
- Place Molière (bornes existantes).

Les nouvelles bornes installées seront électriques.

Les conditions d'accès seront les suivantes :

- 1 BIP sera fourni à toutes les personnes disposant d'un garage,
- 1 BIP sera fourni aux personnes à mobilité réduite,
- 1 BIP sera fourni aux personnes âgées.

Les conditions d'utilisation seront les suivantes :

- Bornes constamment en position haute,
- Fonctionnement des bornes uniquement avec le bip,
- Mise en place de sectorisation pour limiter la circulation des véhicules.

Le coût de ces travaux qui seront réalisés en octobre est estimé à 120 000 € T.T.C.

Présenté par Didier SAIGNES

Point sur l'avancement du dossier suppression du passage à niveau

Ce passage à niveau se trouve sur la RD13 reliant Bessan à Agde.

Ce croisement est identifié depuis longtemps comme un point noir routier majeur du fait de :

- La gêne occasionnée par la fréquence des fermetures de ce système (environ toutes les 7 minutes) pour la circulation des véhicules.
- Le risque fort d'accident lié au croisement des circulations de trains et de véhicules.

Une étude a été initiée par RFF en partenariat avec la Ville d'Agde afin d'examiner les diverses possibilités d'effacement de ce passage à niveau.

Le principe retenu consiste à franchir ce croisement par **passage en souterrain** des véhicules circulant sur la RD13.

Une première estimation des travaux a été communiqué à hauteur de 12 M€ HT.

La SNCF finance le projet pour moitié. La ville, la CAHM, et le Conseil Général sont partenaires pour tiers pour le solde à financer **soit pour la Ville, un investissement de l'ordre de 17 % soit environ 2 M € HT.**

Suite à notre dernière réunion en juillet, SNCF s'est engagée à commencer l'Etude Préliminaire courant septembre.

La commune a transmis au bureau d'études de la SNCF un profil type souhaité permettant le cheminement doux dans la trémie.

Le planning technique définitif des travaux ne sera remis qu'après la phase Avant-Projet AVP en début année 2017.

Cependant la SNCF s'est engagée par courrier à tenir les délais validés d'un achèvement de travaux fin 2019 début 2020.

Présenté par Frédéric TOOS

Aménagement de l'entrée de station du Cap d'Agde

Dans une volonté de moderniser l'entrée du Cap d'Agde et suite au réaménagement en cours de l'actuel nœud routier du carrefour « bon accueil », la Ville souhaite aménager un équipement public marquant l'entrée du Cap d'Agde, en construisant un nouveau pôle d'attractivité touristique (casino et hôtel), administratif (services municipaux) et culturel (salle de spectacle, réunions et séminaires) mais également des bâtiments d'habitations et

commerciaux tout en revoyant les zones de stationnements et les voies de liaisons sécurisées pour tous les modes de déplacement.

L'objectif est de moderniser l'entrée du Cap d'Agde et de sécuriser les routes entrantes et sortantes afin d'offrir une forte visibilité sur l'urbanisation de la ville.

Ainsi repensé, ce nouvel espace sera le trait d'union avec l'ensemble des quartiers adjacents et particulièrement avec une perspective sur les nouvelles infrastructures du centre port.

Le programme de l'opération s'articule autour des fonctions de base suivantes :

- création d'un ensemble architectural d'une surface utile d'environ 6 000 m² comportant :

- un établissement de jeux, type casino
- une grande salle de conférences / spectacles
- un ensemble de salles de réunion pour des réunions, des séminaires ou des ateliers,

- un espace réceptif pour l'organisation de buffets et de repas

- un espace d'exposition / salon

- Projet d'aménagement paysager de la totalité du site, avec un mail d'environ 5 000 m².

-La réalisation et la mise en service des ouvrages devront être effectives en octobre 2018.

Présents :

M. BENTAJOU, M. BANCAREL, M. SAIGNES, M DUBOIS, M TOOS, M. HERAL, M. LAROSE, M FRANCES, M MOUYSSET.

Représentants du comité de quartier :

Mme ABEL, Mme BELAMAN, Mme CHONE, M. COUTURIER, M. DEGRANGE, Mme GUIBERT LECOCQ, Mme HURTADO, M. LEROY, Mme MALVESY, M. MARCOUT, Melle MOUYSSET,

Absents excusés :

M. ANDRIEU, Mme BAYSSE-CHOQUE

Absents non excusés :

M. SENABRE, Mme SURJOURS.